

Département de l'Isère

DELIBERATION N° 2025-206

Canton de l'Oisans

CONSEIL MUNICIPAL

Commune LES DEUX ALPES

Séance du 16 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 décembre à 18h, le conseil municipal de la commune LES DEUX ALPES, dûment convoqué le 03 décembre 2025, a tenu une réunion en session ordinaire, sous la présidence de M. Stéphane SAUVEBOIS.

Présents : Stéphane SAUVEBOIS, Maire,
Xavier SILLON, Stéphanie DEBOUT, Eric HAZAK, Jocelyne MARTIN, Laurent CAIOLO SERRA, Delphine VAZEUX, Adjointes,
Michel MARTIN, maire délégué de Venosc, Philippe PRIMATESTA, maire délégué de Mont de Lans, Brigitte MANIN, Florence BEL, Virginie DUMONT, Louise TEXIER LELONG, Etienne DRUMAIN, Romain CHARREL, Agnès ARGENTIER, conseillers municipaux.

Absents : Jean-Noël CHALVIN, Simon LAVAUD, Cécile NEYRAUD.

Pouvoirs : Angélique AGUILAR donne pouvoir à Jocelyne MARTIN

Estelle FAURE donne pouvoir à Stéphanie DEBOUT

Mélanie FIAT donne pouvoir à Michel MARTIN

Stéphane GALLAND donne pouvoir à Agnès ARGENTIER

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales (CGCT), il a été procédé à la nomination d'une secrétaire de séance prise au sein du conseil : Jocelyne MARTIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées et conformément à l'article L.2121-18 du même code, la séance a été publique.

FINANCES LOCALES – 7.1.3 – Divers

OBJET : Budget principal - Actualisation des autorisations de programmes et répartition des crédits de paiement

Vu les articles L2311-3 et R2311-9 Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que dans le cadre du vote du budget primitif 2026 du budget principal, il est proposé d'actualiser les autorisations de programmes et les crédits de paiement comme suit :

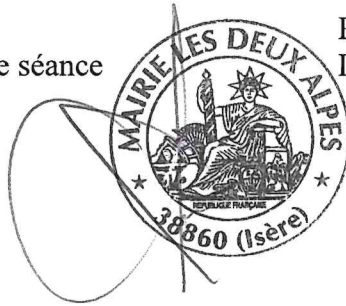
Autorisations de programme		Depuis la création de l'AP		2026	Reste à financer après 2026
Autorisations de programme	Montant total de l'AP après le vote du BS 2025	Crédits de paiements ouverts	Crédits de paiement réalisés	Crédits de paiements ouverts au BP 2026	
Affectation n°150-001 - Agrandissement du centre technique municipal	600 000,00	600 000,00	589 403,10	0,00	10 596,90
Affectation n°150-002 - Aménagement de l'avenue de la Muzelle	5 345 000,00	95 810,39	92 707,93	1 000 000,00	4 252 292,07
Total AP n°150 - Aménagements urbains et milieux naturels	5 945 000,00	695 810,39	682 111,03	1 000 000,00	4 262 888,97
Affectation n°350-001 - Maison de l'enfance (Multi-accueil, ALSH & cuisine centrale)	6 405 000,00	327 306,90	326 245,16	355 000,00	5 723 754,84
Total AP n°350 - Enfance et jeunesse	6 405 000,00	327 306,90	326 245,16	355 000,00	5 723 754,84
Affectation n°450-001 - Cure de Venosc	1 175 000,00	696 789,69	543 792,82	631 207,00	0,18
Affectation n°450-002 - Ecole de Cuculet	725 000,00	469 782,41	389 385,36	335 614,00	0,64
Affectation n°450-003 - Maison médicale site unique	7 500 000,00	114 499,60	29 738,35	100 000,00	7 370 261,65
Total AP n°450 - Habitat, action sociale et santé	9 400 000,00	1 281 071,70	962 916,53	1 066 821,00	7 370 262,47
Affectation n°550-001 - Pôle d'échange multimodal	2 074 000,00	34 000,00	0,00	50 000,00	2 024 000,00
Total AP n°550 - Mobilité	2 074 000,00	34 000,00	0,00	50 000,00	2 024 000,00
Affectation n°750-001 - Réhabilitation de la piscine (Croisette)	3 567 500,00	3 495 074,00	270 058,42	3 041 995,00	255 446,58
Affectation n°750-002 - Réhabilitation de la patinoire (Croisette)	1 690 500,00	1 120 928,00	252 346,42	1 319 863,00	118 290,58
Affectation n°750-003 - Piscine de Venosc	3 596 000,00	96 000,00	0,00	0,00	3 596 000,00
Total AP n°750 - Tourisme, sports et activités de montagne	8 854 000,00	4 712 002,00	522 404,84	4 361 858,00	3 969 737,16

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et après que Monsieur le Maire ait demandé à chaque conseiller de se prononcer pour ou contre la délibération soumise au vote ou à s'abstenir, à l'unanimité des suffrages exprimés et 2 abstentions – Agnès ARGENTIER et Stéphane GALLAND :

- **APPROUVE** l'actualisation des autorisations de programmes et la répartition des crédits de paiement tel que présentés ;

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans que dessus. Au registre sont les signatures.

Jocelyne MARTIN, Secrétaire de séance



Pour extrait conforme,
Le Maire, Stéphane SAUVEBOIS